

Archos annonce avoir procédé au tirage d'une cinquième tranche d'OCABSA pour 5 M€

Archos annonce avoir procédé ce jour au tirage d'une cinquième tranche d'OCABSA dans le cadre du contrat¹ mis en place le 12 juin 2015 avec YA Global Master SPV Ltd. Le tirage porte sur l'émission de 500 obligations convertibles en actions (« **OCA** ») d'une valeur nominale de 10.000 euros chacune représentant un emprunt obligataire de 5.000.000 euros (constituant la cinquième tranche de l'emprunt obligataire global), assorties de 2.465.483 bons de souscription d'actions ayant un prix d'exercice de 2,028 euros (« **BSA** »), (les OCA et les BSA ensemble, les « **OCABSA** »).

Les parties ont convenu qu'à l'occasion de ce cinquième tirage le plafond de 2,5 M€ par tranche pouvait être dépassé, ceci ne remettant pas en cause les conditions contractuelles de ce financement obligataire flexible pour le futur.

L'incidence théorique future de la conversion de la totalité des OCA et de l'exercice de la totalité des BSA issus de cette cinquième tranche d'OCABSA sur la quote-part des capitaux propres par action et la situation de l'actionnaire est présentée dans les tableaux ci-dessous :

- Incidence de l'émission sur la quote-part par action

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action	Quote-part des capitaux propres par action (en euros)*
Avant émission des actions nouvelles provenant (i) de la conversion des OCA et (ii) de l'exercice des BSA	1,13
Après émission d'un maximum de 3.267.973 actions nouvelles résultant de la conversion des 500 OCA et de l'exercice des 2.465.483 BSA de la 5ème tranche	1,21

*Ces calculs sont effectués sur la base du cours de clôture du 26 août 2016 (soit 1,70€) et des capitaux propres consolidés part du groupe de la société au 30/06/2016 (soit 40.287 K€).

- Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire	Participation de l'actionnaire (en %)*
Avant émission des actions nouvelles provenant (i) de la conversion des OCA et (ii) de l'exercice des BSA	1
Après émission d'un maximum de 3.267.973 actions nouvelles résultant de la conversion des 500 OCA et de l'exercice des 2.465.483 BSA de la 5ème tranche	0,86

*Ces calculs sont effectués sur la base du cours de clôture du 24 août 2016 (soit 1,70€) et d'un nombre d'actions existant au 25 août 2016 de 35.636.574.

La société rappelle que le suivi permanent des opérations liées aux OCA et BSA (notamment en termes de création d'actions nouvelles) est disponible sur son site www.archos.com section Investisseurs et précise qu'à ce jour la situation concernant les OCA émises lors des premières tranches s'établit comme suit :

¹ Cf Communiqué du 12 juin 2015

Tranche (date d'émission)	Nombre d'OCA émises	Nombre d'OCA restant à convertir
T1 (12/06/2015)	100	0
T2 (12/10/2015)	236	0
T3 (22/01/2016)	250	0
T4 (08/03/2016)	250	0

Objectifs de l'opération

La mise en place du financement en juin 2015 visait à doter le Groupe des moyens nécessaires à son développement. L'activité du Groupe est en croissance (+ 20% sur l'année 2015) et le Groupe entend poursuivre cette tendance en se dotant ainsi de ressources devant contribuer à financer l'activité de l'année 2016.

A propos d'ARCHOS

ARCHOS, pionnière dans l'électronique grand public, a sans cesse révolutionné ce marché. La marque française a ainsi été la première à proposer un lecteur MP3 à disque dur en 2000, un baladeur multimédia en 2003, des tablettes Android en 2009 et un écosystème pour la maison intelligente dès 2014. Aujourd'hui, ARCHOS propose des tablettes, des smartphones ainsi que des objets connectés au niveau mondial. Avec un siège social en France, des bureaux en Europe et en Asie, elle est devenue un acteur paneuropéen incontournable qui compte poursuivre son expansion à l'international. ARCHOS est cotée au compartiment C d'Eurolist, Euronext Paris, ISIN Code : FR0000182479. www.archos.com

ARCHOS

investors@archos.com

Tél. : 01 69 33 16 90